



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

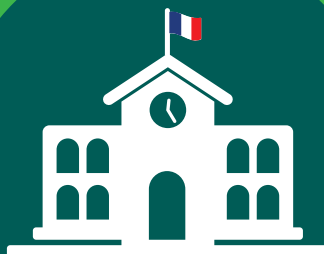
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Assistance et prévention
en sécurité numérique

ÉTUDE

MATURITÉ DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ



➤ LE CONTEXTE

Dans un contexte de recrudescence, de sophistication de la menace et de nécessaire transformation numérique, la cybersécurité est plus que jamais un enjeu majeur pour les collectivités, régulièrement ciblées par les attaquants.

Communes, communautés de communes, conseils départementaux, conseils régionaux... La menace cyber n'épargne plus aucune collectivité, pouvant entraîner de lourdes conséquences (interruption de service pendant plusieurs jours ou semaines, fuite de données etc.) tant pour l'entité qu'elle représente que pour ses parties prenantes (administrés, autres administrations, État...).

Un impact non négligeable, puisque rapporté à la proportion de ses publics cibles, **quand Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 1 entreprise en 2022, 34 collectivités l'ont été proportionnellement.**

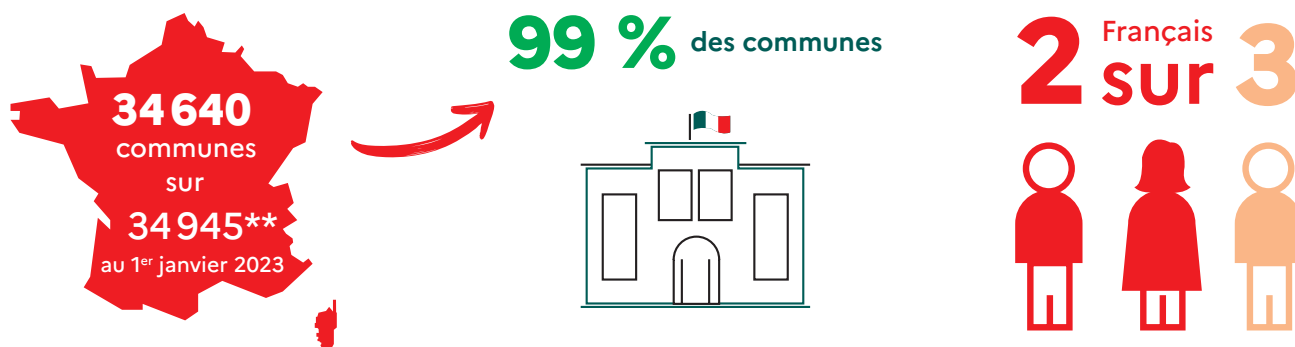
Mais si elles sont de plus en plus nombreuses à être attaquées, quel est réellement leur niveau de protection cyber ? Quel budget y consacrent-elles ? Quels dispositifs ont-elles mis en place ? Quels freins les en empêchent à date ? Et quelles sont leurs attentes en matière de cybersécurité ?

C'est dans ce cadre que Cybermalveillance.gouv.fr a souhaité mener cette étude auprès des collectivités de moins de 25 000 habitants.

➤ L'ÉTUDE MENÉE

CIBLES

L'étude a ciblé les collectivités de moins de 25 000 habitants en France* car elles représentent 99 % des 34 945 communes françaises et 67 % de la population française totale.



OBJECTIFS

Cette étude porte sur l'analyse de la maturité de la cybersécurité des collectivités de moins de 25 000 habitants en France et a pour principaux objectifs :

- 1 d'évaluer la part de l'informatique au sein des collectivités (niveau d'équipement, budgets IT et sécurité impartis),
- 2 de mesurer la sensibilité et le niveau d'information des élus et des agents sur les risques cyber (perception de leur exposition, de leur niveau de protection et de préparation, identification des risques),
- 3 d'identifier leurs freins et leurs besoins en matière de cybersécurité.

* France métropolitaine et Départements-Régions d'Outre-Mer.

** Source : Insee, Recensements de la population.

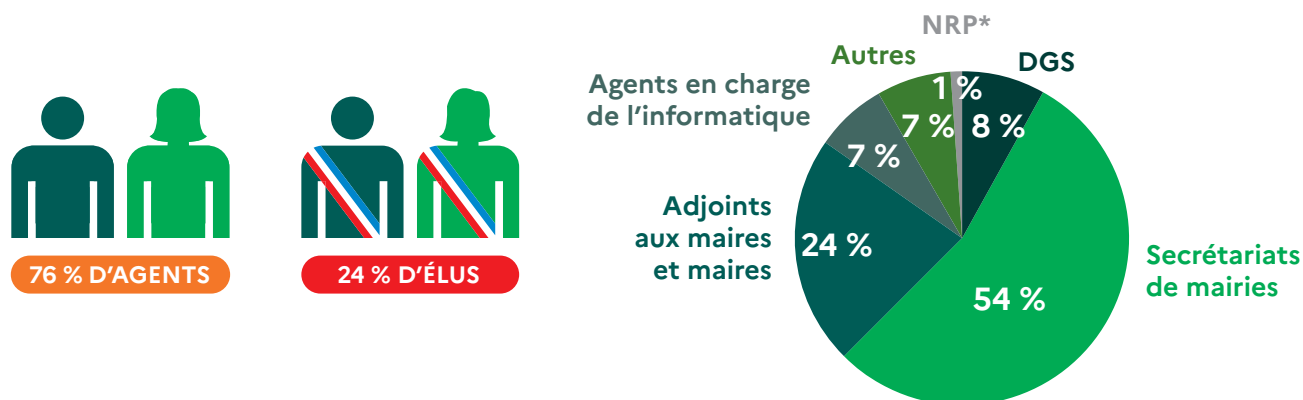
MÉTHODOLOGIE

L'étude a été réalisée du 1^{er} septembre au 15 octobre par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview) par Opinion Way.

Les collectivités ont été sollicitées via une diffusion du lien d'enquête par les membres de Cybermalveillance.gouv.fr représentant les collectivités (AMF, ANCT, ANSSI, APVF, AVICCA, BANQUE DES TERRITOIRES, COTER NUMÉRIQUE, DECLIC, GENDARMERIE NATIONALE, REGION PAYS DE LA LOIRE, RÉGIONS DE FRANCE...).

ÉCHANTILLON DES RÉPONDANTS

Au total, **1178 répondants** ont participé à l'étude, dont 76 % d'agents et 24 % d'élus.



Un échantillon de communes en adéquation avec la répartition nationale**, avec des répondants dont :

- ◆ **Près de 95 %** exercent dans des communes de moins de 5000 habitants,
- ◆ **72 %** sont des communes de moins de 1000 habitants,
- ◆ **Seuls 2 %** travaillent dans des communes comptant entre 10000 et 25000 habitants.

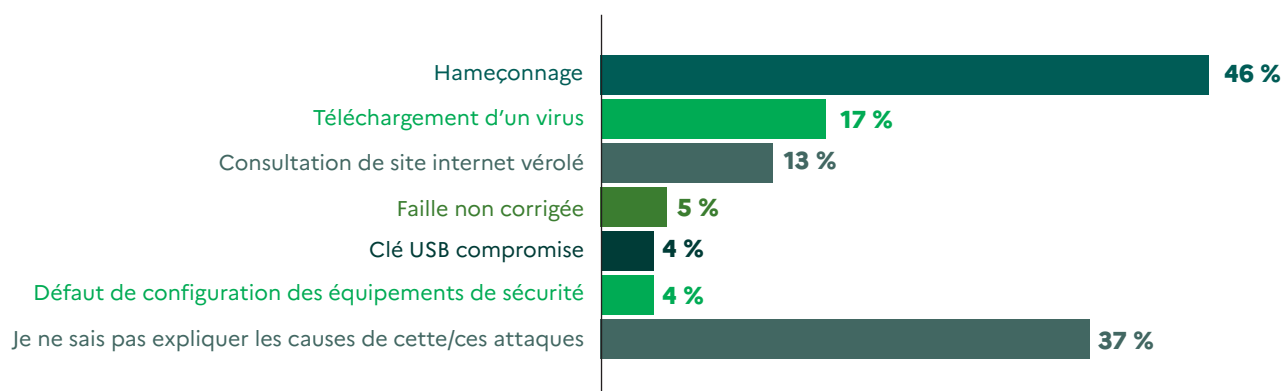
* Ne répond pas.

** Un redressement sur la taille des communes a été opéré a posteriori pour disposer d'un échantillon parfaitement représentatif des collectivités françaises de moins de 25000 habitants. Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude: 1,2 à 2,9 points au plus pour un échantillon de 1178 répondants.

1) DES COLLECTIVITÉS VICTIMES DE CYBERATTAQUES AVEC DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES

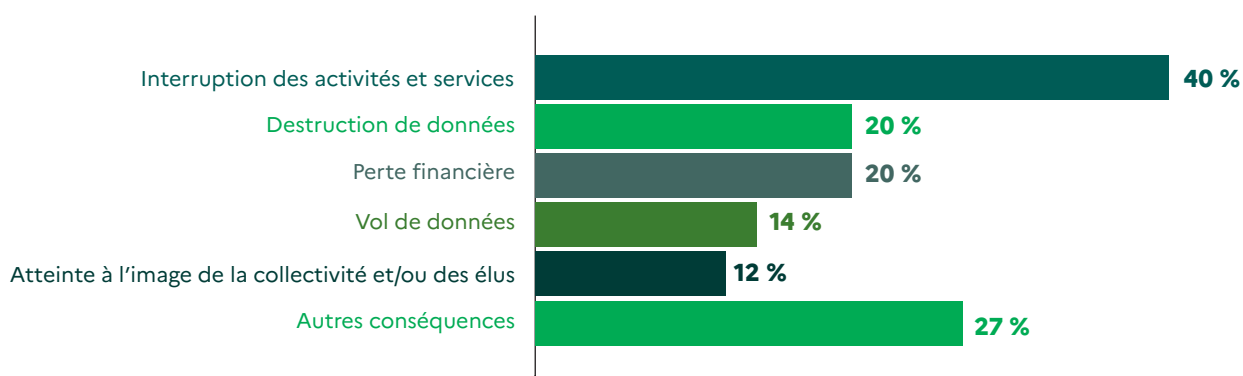
1 collectivité sur 10 déclare avoir déjà été victime d'une ou plusieurs attaques au cours des 12 derniers mois, notamment d'**hameçonnage à 46 %**, par ailleurs principale menace pour laquelle les collectivités sont venues chercher de l'assistance en 2022 auprès de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr).

Typologies de cyberattaques des collectivités



Si on dénombre de plus en plus d'attaques de collectivités, leurs conséquences s'avèrent peu anodines puisqu'elles peuvent aller jusqu'à une interruption d'activité et de service (40 %), mais également entraîner la destruction des données (20 %) ou une perte financière (20 %).

Principales conséquences des cyberattaques des collectivités



2) DES COLLECTIVITÉS CONSCIENTES DES RISQUES

DES COLLECTIVITÉS PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES

En moyenne, **près d'une collectivité sur deux (42 %)** s'estime en effet exposée aux risques de cyberattaques, notamment les collectivités de plus de 10 000 habitants à 70 % contre 37 % pour les collectivités de moins de 10 000 habitants.

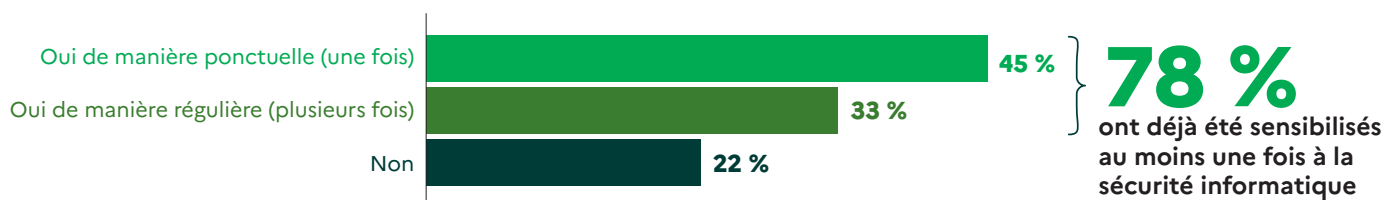
Néanmoins, **20 % des collectivités interrogées restent indécises** et « ne savent pas évaluer leur niveau d'exposition aux risques de cyberattaques », une réalité qui est surtout le fait des plus petites communes, ce qui pourrait s'interpréter comme **un manque de maturité sur ce sujet**.

Évaluation du niveau d'exposition des collectivités du risque cyber

	Nombre d'habitants dans la collectivité						
	Moyenne	moins de 300 habitants	300 à 999 habitants	Sous-total moins de 1000 hab	1000 à 4999 habitants	5000 à 9999 habitants	10000 à 25 000 habitants
Échantillon	1178	214	370	584	338	112	144
Faible	33 %	34 %	35 %	35 %	30 %	26 %	17 %
Très faible	5 %	7 %	6 %	6 %	2 %	3 %	3 %
Sous-total Faible	38 %	41 %	41 %	41 %	32 %	29 %	20 %
Très élevé	6 %	6 %	5 %	5 %	8 %	5 %	13 %
Élevé	36 %	32 %	32 %	32 %	42 %	50 %	57 %
Sous-total Élevé	42 %	38 %	37 %	37 %	50 %	55 %	70 %
Je ne sais pas	20 %	21 %	22 %	22 %	18 %	16 %	10 %

DES COLLECTIVITÉS DE PLUS EN PLUS SENSIBILISÉES AU SUJET CYBER

Si en 2021*, seul un tiers des collectivités déclaraient avoir été sensibilisées au sujet cyber, près de **8 élus et agents sur 10 (78 %)** indiquent l'avoir été au moins une fois sur les douze derniers mois, en particulier les collectivités de plus de 5 000 habitants à 83 %. Par ailleurs, une collectivité sur trois mentionne qu'elle l'a été de manière régulière.



Des résultats qui expliquent sans doute que **près de 7 élus et agents sur 10 (67 %)**, en majorité les collectivités les plus grandes, **pensent que la cybersécurité est l'affaire de tous** et que l'ensemble des parties prenantes doit être impliqué. C'est également ce qui permet de mieux comprendre qu'elles ont désormais identifié les acteurs clés de ce secteur.

* Étude 2021 *La sécurité numérique dans les collectivités françaises de moins de 3500 habitants* menée par Cybermalveillance.gouv.fr du 23 août au 15 décembre 2021.

DES INTERLOCUTEURS CYBER PRIVILÉGIÉS

Pour obtenir de l'aide et s'informer en sécurité informatique, les collectivités se tournent surtout vers :

- ♦ des prestataires informatiques (71 %),
- ♦ la Gendarmerie/Police/Préfecture (24 %),
- ♦ Cybermalveillance.gouv.fr (16 %),
- ♦ une structure de mutualisation de services numériques (16 %),
- ♦ la communauté de communes (13 %),
- ♦ ou encore l'ANSSI (8 %).

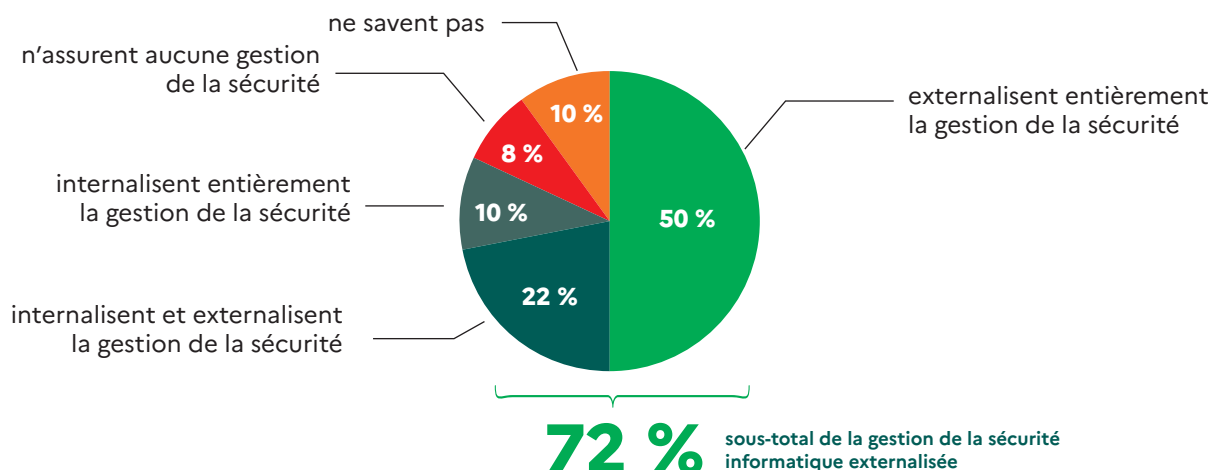
Les interlocuteurs des collectivités pour la cybersécurité

	Moyenne	Nombre d'habitants dans la collectivité					
		moins de 300	300 à 999	Sous-total moins de 1000	1000 à 4999	5000 à 9999	10000 à 25 000
Base	1178	214	370	584	338	112	144
Un prestataire informatique	71 %	67 %	72 %	70 %	73 %	70 %	66 %
Gendarmerie / Police / Préfecture	24 %	23 %	25 %	24 %	25 %	26 %	18
Cybermalveillance.gouv.fr	16 %	13 %	13 %	13 %	19 %	40 %	47 %
Une structure de mutualisation de services numériques	16 %	14 %	16 %	15 %	18 %	13 %	19 %
La communauté des communes	13 %	15 %	11 %	12 %	17 %	19 %	9 %
L'ANSSI	8 %	4 %	5 %	4 %	13 %	33 %	58 %
Une association d'élus	6 %	9 %	5 %	7 %	5 %	2 %	1 %
Un organisme régional	5 %	7 %	3 %	5 %	5 %	7 %	13 %
Le CNFPT	3 %	1 %	4 %	3 %	3 %	4 %	5 %
Autre	10 %	12 %	9 %	10 %	9 %	12 %	13 %
Nombre moyen d'acteurs cités	1,73	1,64	1,63	1,63	1,86	2,24	2,47

UNE GESTION DE LA SÉCURITÉ MAJORITAIREMENT EXTERNALISÉE

Si les 3/4 des collectivités prétendent avoir confié leur sécurité à un prestataire, il n'en reste pas moins que **près d'une collectivité sur 5 reconnaît ne pas savoir ce qu'il en est**, voire n'assurer aucune gestion de sa sécurité informatique.

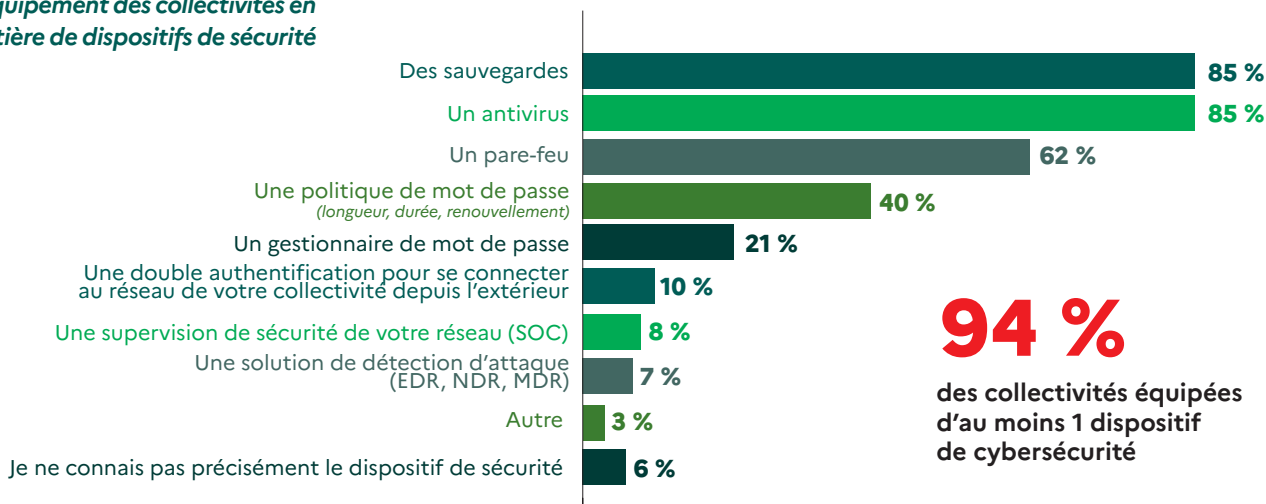
La gestion de la sécurité informatique



DES COLLECTIVITÉS QUI S'ÉQUIPENT EN CYBERSÉCURITÉ

Lorsqu'on les sollicite sur les dispositifs de sécurité mis en place (pare-feu, antivirus, sauvegardes...), **les collectivités affirment à 94 % être dotées d'au moins un outil**; 3 outils en moyenne pour les plus petites et près de 5 pour les collectivités de plus de 5000 habitants.

L'équipement des collectivités en matière de dispositifs de sécurité

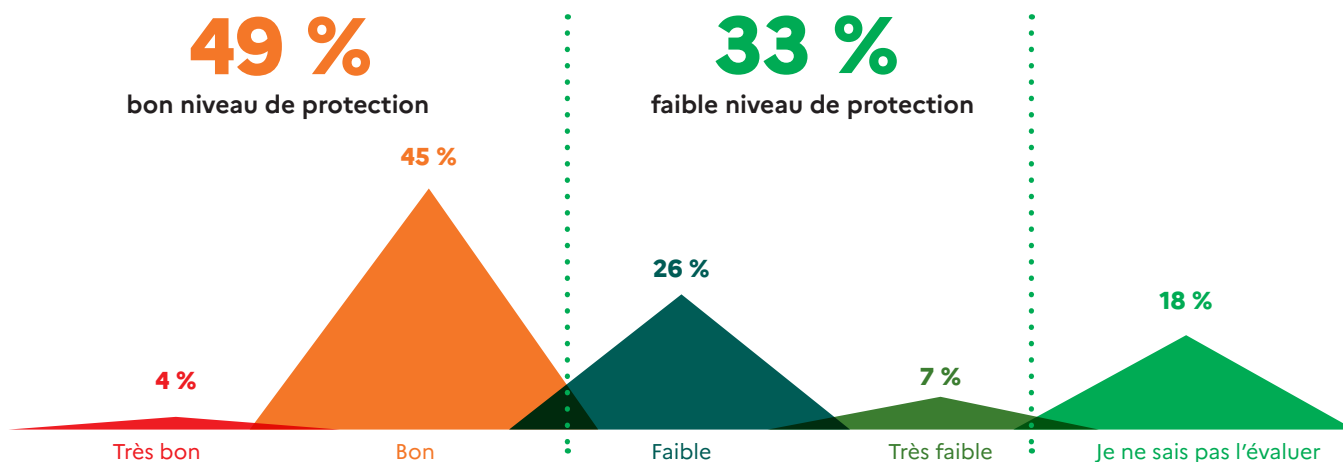


Choix des dispositifs de cybersécurité par taille de communes

	Nombre d'habitants dans la collectivité						
	Moyenne	moins de 300	300 à 999	Sous-total moins de 1000	1000 à 4999	5000 à 9999	10000 à 25000
Base	1109	198	351	549	318	106	140
Des sauvegardes	85 %	81 %	86 %	84 %	87 %	96 %	92 %
Un antivirus	85 %	81 %	86 %	84 %	84 %	93 %	93 %
Un pare-feu	62 %	57 %	57 %	57 %	73 %	94 %	92 %
Une politique de mot de passe	40 %	34 %	41 %	39 %	36 %	63 %	70 %
Un gestionnaire de mot de passe	21 %	21 %	21 %	21 %	18 %	35 %	36 %
Une double authentification	10 %	7 %	7 %	7 %	16 %	25 %	26 %
Une supervision de sécurité de votre réseau	8 %	2 %	6 %	5 %	14 %	34 %	19 %
Une solution de détection	7 %	4 %	5 %	5 %	8 %	29 %	39 %
Autre	3 %	5 %	2 %	3 %	3 %	8 %	10 %
Je ne sais pas précisément	6 %	6 %	6 %	6 %	7 %	1 %	4 %
Nombre moyen de dispositifs de sécurité	3,42	3,10	3,30	3,23	3,65	4,83	4,96

UNE COLLECTIVITÉ SUR 2 SE SENT BIEN PROTÉGÉE

Si les collectivités déclarent être sensibilisées et dotées de solutions de sécurité, **18 % d'entre elles ne savent pas évaluer leur niveau de protection.**



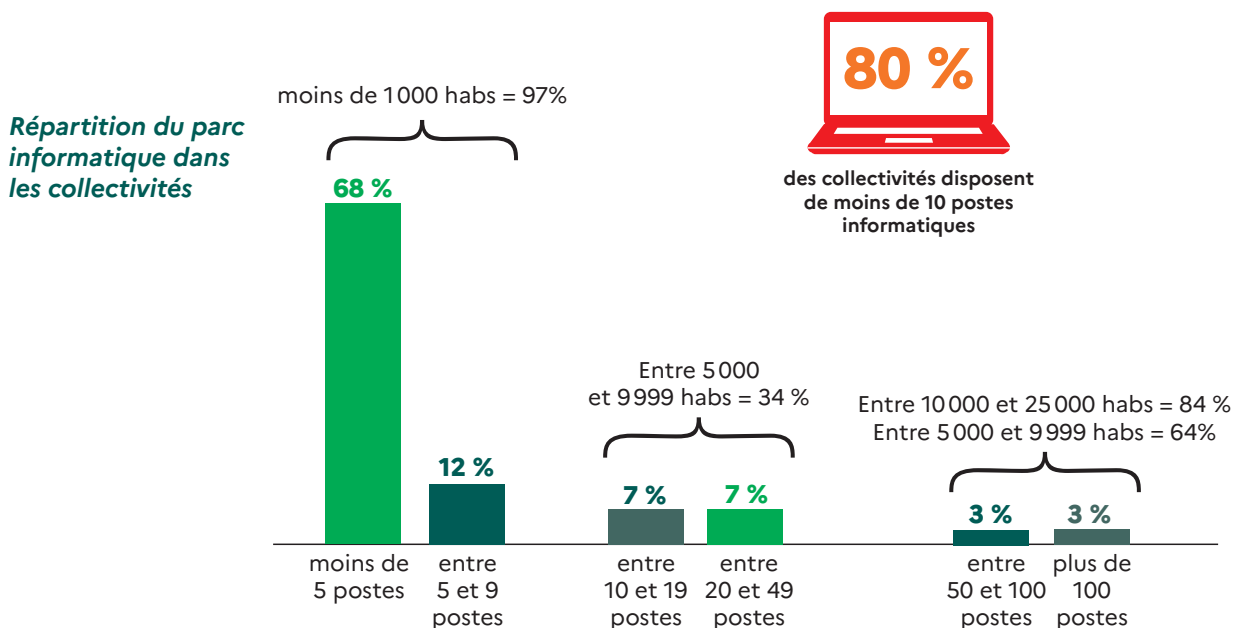
3) DES COLLECTIVITÉS AUX MOYENS LIMITÉS

Malgré ces perceptions plutôt favorables, force est de constater que les moyens des collectivités restent limités.

UNE MAJORITÉ DE PETITES COLLECTIVITÉS AVEC UN PARC FAIBLEMENT ÉQUIPÉ

L'étude met en exergue un tissu territorial français constitué d'une majorité de collectivités disposant de peu de ressources, tant en termes d'agents et d'équipements informatiques.

- ♦ **80 % des collectivités** disposent de moins de 10 postes informatiques ;
- ♦ **6 % d'entre elles comptent plus de 50 postes** (principalement les communes de plus de 5 000 habitants).



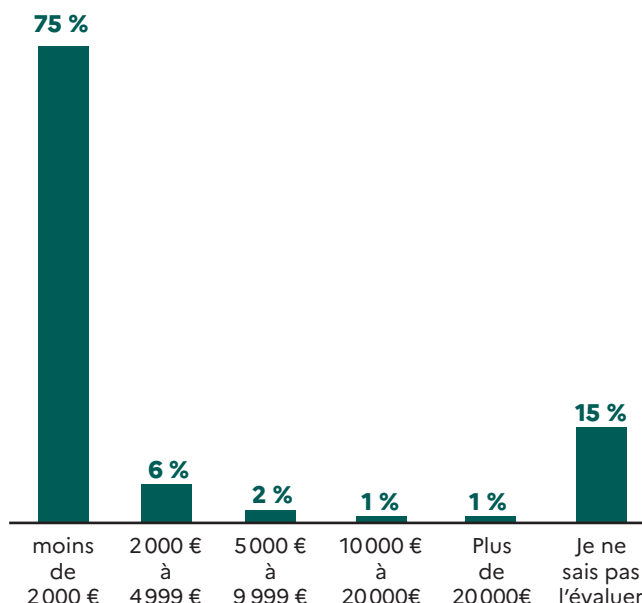
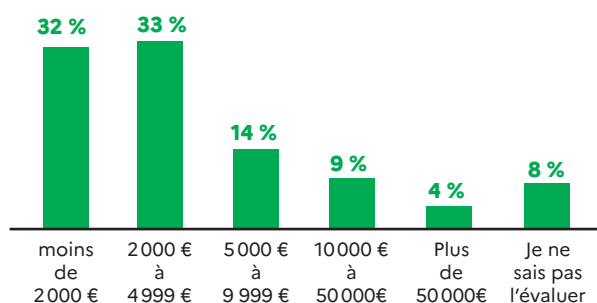
DES BUDGETS INFORMATIQUE ET CYBERSÉCURITÉ LIMITÉS

65 % des collectivités allouent moins de 5 000 € à leur budget informatique dont 1/3 moins de 2 000€, et 81 % des plus petites collectivités ne dépassent pas les 5 000 € de budget annuel. **Elles ne sont que 27 % à consacrer plus de 5 000 € à l'informatique.**

En ce qui concerne la cybersécurité, **75 % des élus et agents reconnaissent dépenser moins de 2 000 €** pour la cybersécurité de leur collectivité, une réalité encore plus accentuée pour les collectivités de moins de 1 000 habitants (84 %) et pour celles qui n'ont pas perçu les impacts potentiels des attaques informatiques (79 %).

Budget cybersécurité des collectivités

Budget informatique des collectivités



UNE ÉVOLUTION DES BUDGETS CYBER NON PRÉVUE

Seules 12 % des collectivités interrogées comptent faire évoluer leur budget cyber à la hausse et plus particulièrement les collectivités victimes d'une attaque (23 %) ou percevant un risque élevé (19 %).

Évolution du budget cybersécurité des collectivités

	Nombre d'habitants dans la collectivité						
	Moyenne	moins de 300	300 à 999	Sous-total moins de 1000	1000 à 4999	5000 à 9999	10000 à 25000
Base	1078	203	344	547	288	99	130
Oui, à la hausse	12 %	7 %	8 %	7 %	22 %	38 %	47 %
Oui, à la baisse	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	1 %	2 %
Non, aucune évolution du budget prévu	57 %	71 %	58 %	63 %	41 %	31 %	28 %
Je ne sais pas	29 %	20 %	32 %	28 %	34 %	30 %	23 %

DES MOYENS LIMITÉS QUI ENTRAÎNENT DES USAGES À RISQUES

Ces choix budgétaires ne sont pas sans conséquence. Près d'une collectivité sur 2 déclare ne fournir ni téléphone ni tablette (46 %) à ses agents, majoritairement des petites collectivités de moins de 1 000 habitants (58 %).

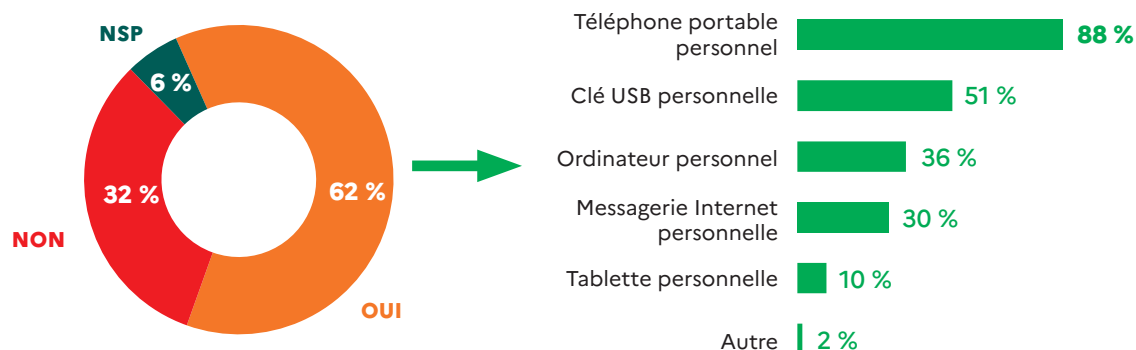
Seules 35 % équipent leurs agents d'un téléphone professionnel exclusivement.

Taux d'équipement en téléphone portable et tablette des collectivités

	Nombre d'habitants dans la collectivité						
	Moyenne	moins de 300	300 à 999	Sous-total moins de 1000	1000 à 4999	5000 à 9999	10000 à 25000
Base	1178	214	370	584	338	112	144
Sous-total téléphones	51 %	18 %	52 %	40 %	79 %	93 %	95 %
Sous-total tablettes	18 %	4 %	10 %	8 %	36 %	56 %	77 %
Oui, des téléphones exclusivement	35 %	15 %	43 %	33 %	45 %	38 %	21 %
Oui, des tablettes exclusivement	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	3 %
Oui, les deux (téléphones et tablettes portables)	16 %	3 %	9 %	7 %	34 %	55 %	74 %
Non, aucun des deux	46 %	81 %	46 %	58 %	18 %	4 %	2 %
Je ne sais pas	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	2 %	/

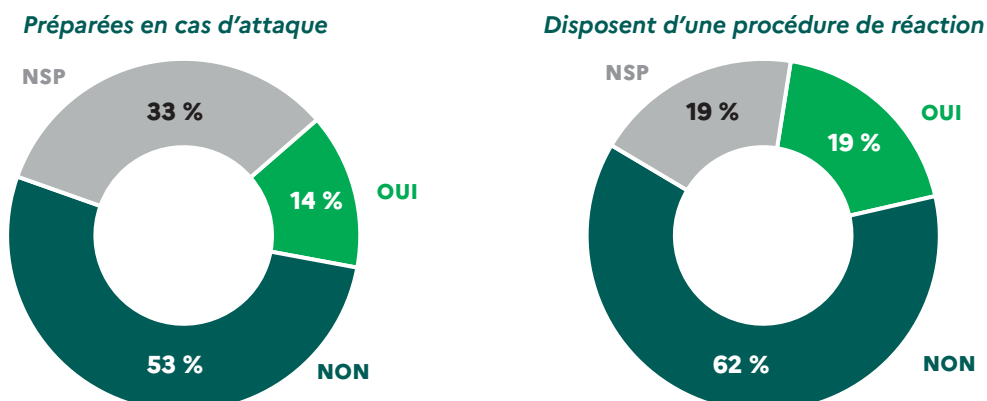
62 % des répondants affirment avoir recours à des équipements personnels pour leur activité professionnelle au sein de la collectivité, notamment au téléphone portable (88 %).

Typologie d'usages des équipements personnels à titre professionnel



DES COLLECTIVITÉS PEU PRÉPARÉES AUX ATTAQUES

Seules 14 % des collectivités se disent préparées en cas d'attaque et à peine une sur cinq (19 %) dispose d'une procédure de réaction (19 %), principalement les communes de plus de 5000 habitants.



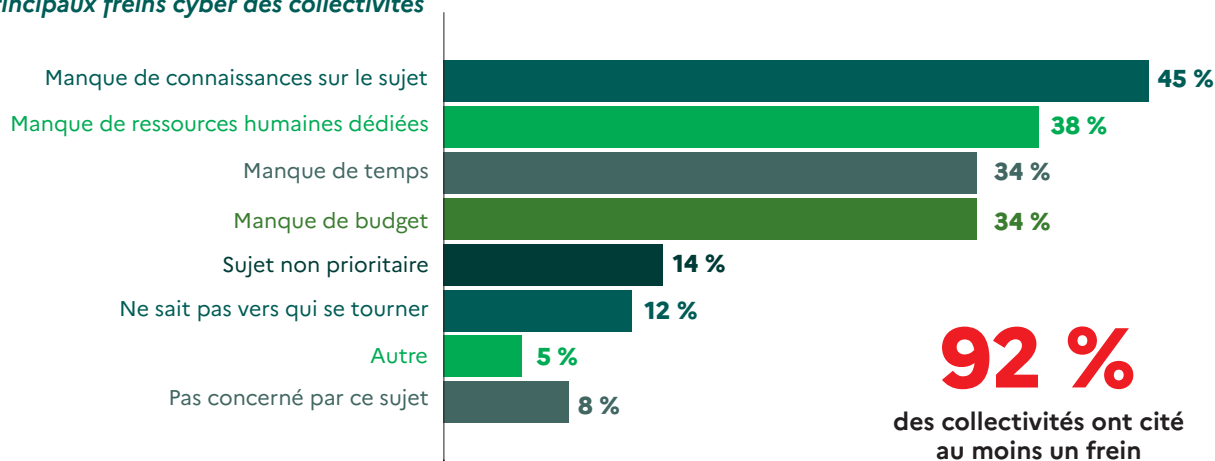
4) FREINS ET ATTENTES DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

Quand on interroge les collectivités sur leurs principaux freins pour leur permettre d'acquérir un bon niveau de sécurité informatique, 92 % d'entre elles en citent au moins un, et notamment :

- ◆ 45 % font état d'un vrai manque de connaissance sur le sujet,
- ◆ 38 % mettent en avant une absence de ressources humaines dédiées,
- ◆ 34 % déclarent manquer de temps,
- ◆ 34 % déclarent manquer de budget.

À noter que près d'un quart (22 %) des collectivités indiquent que la cyber n'est pas un sujet prioritaire ou ne pas se sentir concernées.

Les principaux freins cyber des collectivités

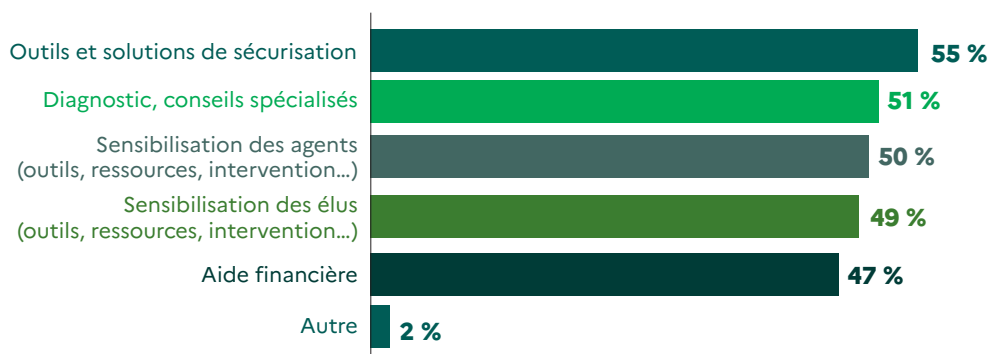


DES BESOINS PRIORITAIRES SUR LES VOLETS TECHNIQUES ET HUMAINS

L'étude place la sensibilisation comme l'attente la plus forte tant auprès des agents que des élus, à 64 %. Puis, ce sont les outils et les solutions de sécurisation qui sont plébiscités à 55 % ; viennent ensuite la demande de diagnostic avec des conseils spécialisés (51 %), ainsi qu'une aide financière (47 %).

Ce résultat témoigne d'une certaine prise de conscience des enjeux, qui, si elle évolue positivement, doit toucher toutes les populations des collectivités, et ce régulièrement pour que des réflexes s'instaurent durablement et qu'elles puissent être armées face aux cyberattaques.

Besoins prioritaires des collectivités en cybersécurité





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Assistance et prévention
en sécurité numérique



PREMIÈRE MINISTRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Merci aux membres de Cybermalveillance.gouv.fr représentant les collectivités
(AMF, ANCT, ANSSI, APVF, AVICCA, BANQUE DES TERRITOIRES, COTER NUMÉRIQUE, DEClic,
GENDARMERIE NATIONALE, RÉGION PAYS DE LA LOIRE, RÉGIONS DE FRANCE...)
qui ont apporté leur contribution dans le cadre de cette étude.

Retrouvez la synthèse de l'étude sur notre site:



Pour toute information:

GIP ACYMA

www.cybermalveillance.gouv.fr

Suivez-nous sur:     